

2 0 1 7 - 1 8



**DIPLÔME NATIONAL
SUPÉRIEUR
PROFESSIONNEL
DE MUSICIEN**
(DNSPM / LICENCE DE MUSIQUE)

**DIPLÔME D'ÉTAT
DE PROFESSEUR
DE MUSIQUE**
(DE)

www.polealienor.eu

MUSIQUE TRADITIONNELLE

Aires culturelles des régions de France (hors Bretagne) : tous instruments et chant

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Coordination : Philippe Compagnon

PROFESSEURS

Violon : Jean-François Vrod, Philippe Ancelin
Cornemuse : Gaëtan Polteau et Julien Barbances
Chant : Philippe Compagnon, Sylvie Berger, Solange Panis, Julien Barbances
Harpe : Fred Bougouin

Accordéon diatonique : Christian Pacher, Jean-Marie Jagueneau et Philippe Compagnon
Ethnomusicologie : Luc Charles Dominique, Marlène Belly

PROFESSEURS INVITÉS

Xavier Vidal (violon)
Pascal Caumont (chant)
Jean-Jacques le Creurer (accordéon diatonique)
Mixel Etxecopar (xtirula, tun-tun)
Isabelle Garcia : Flaviol catalan

Romain Baudoin et Dominique Forges (vielle à roue)
Dominig Bouchaud (harpe)
Mickaël Cozien et Michel Esbelin (cornemuse)
et d'autres artistes selon les instruments des étudiants

MASTERCLASSES & SESSIONS DE COURS : Joan-Francés Tisner, Manu Théron, Carles Mas Y Garcia, Julien Padovani, Robert Thébaut, Jany Rouger, David Khatile, Jean-Jacques Casteret, Françoise Etay, Jean-Marc Delaunay, etc.

CONTENUS DE FORMATION

La formation est centrée sur les aires culturelles des régions de France. Elle vise à la fois à renforcer les connaissances et compétences diverses des étudiants sur ces aires culturelles, et à les ouvrir sur d'autres, d'autres esthétiques, d'autres arts. Elle est construite selon ces orientations principales : un approfondissement des fondamentaux (variation, ornementation, improvisation modale...) l'appropriation d'un langage commun spécifique et une approche scientifique de la culture, notamment par l'observation et l'interprétation des sources. Les étudiants doivent construire une démarche artistique personnelle qui tienne compte de ces orientations et des problématiques actuelles des musiques traditionnelles.

La formation prépare les étudiants à des métiers variés

- Artiste musicien et/ou chanteur
- Spectacle vivant, projets artistiques transversaux (musique, danse, théâtre...)
- Musicien enseignant, professeur en conservatoire et école de musique (formation au DE)

SESSIONS SPÉCIFIQUES

Elles amènent les étudiants à travailler avec des artistes reconnus et à visiter d'autres aires culturelles et d'autres répertoires.

Projets 2017-2018 :

- Rencontre avec le Pont supérieur, pôle supérieur du spectacle vivant Bretagne-Pays de la Loire, et travail avec Frédéric Pouget
- Session au pays Basque (festival Xiru)

D'autres années :

- Sessions dans d'autres régions de France ou d'Europe (Norvège, Irlande...)
- Sessions et projets avec d'autres domaines musicaux
- Collaboration en projet avec des établissements d'Acadie, Louisiane, et Scandinavie

Par ailleurs, le 1^{er} semestre de chaque année fait une place particulière à une aire culturelle différente : de la région Nouvelle Aquitaine ou d'autres régions (Sud-Est, Auvergne...)

RÉPERTOIRES PRINCIPAUX ET PRATIQUES D'ENSEMBLE

Selon leur spécialité instrumentale, et leur aire culturelle, les étudiants peuvent être amenés à avoir des cours se passant en dehors du pôle Aliénor, ou à partager les heures de répertoires principaux entre 2 instruments.

Ateliers de danse et d'ensemble : pratique instrumentale et vocale. Des temps collectifs hebdomadaires permettent à la fois une meilleure connaissance des fondamentaux, notamment à travers l'atelier de danse traditionnelle, mais aussi une pratique instrumentale et/ou vocale réfléchi autour des questions de réinterprétation, de création et de mise en scène.

ENSEIGNEMENTS UNIVERSITAIRES

Le département de musique et musicologie de l'Université offre un complément académique, parallèlement au développement artistique et pratique. Les cours d'ethnomusicologie, histoire de la musique, méthodologie, langues étrangères, de langues régionales et TIC visent à être d'une utilité pratique pour l'interprète et à initier l'étudiant à la recherche artistique.

SENSIBILISATION AUX MÉTIERS DE LA MUSIQUE

Les cours apportent aux étudiants des outils méthodologiques en vue de leur professionnalisation : conception et présentation de programme et de projets, CV, aspects juridiques, rencontres avec des professionnels, etc.

Les stages d'immersion professionnelle donnent aux étudiants une expérience concrète des réalités du métier et favorisent ainsi leur insertion.

Partenariats (sessions des cours et stages) : centres régionaux de musiques et danses traditionnelles et associations (UPCP-Métive ; AMTA ; les Brayaux...), festivals de musique traditionnelle (BaO, Les Volcaniques...), scènes nationales (MCP à Parthenay, Nouveau Pavillon à Bouguenais...)

GRILLE DE COURS MUSIQUE TRADITIONNELLE

1^{ère} année

semestre 1		volume horaire de référence	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff	semestre 2		volume horaire de référence	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratiques principales							UE 1 - Pratiques principales						
Répertoires principaux							Répertoires principaux						
<i>Répertoires principaux Musique traditionnelle</i>					ecn	2	<i>Répertoires principaux Musique traditionnelle</i>					ecn	2
<i>Répétitions et prestations publiques</i>							<i>Répétitions et prestations publiques</i>						
Culture des répertoires principaux		48	9	3			Culture des répertoires principaux		57	6	2		
<i>Masterclasses</i>						ecc	<i>Masterclasses</i>						ecc
<i>Histoire et esthétique</i>							<i>Histoire et esthétique</i>						
Langages principaux							Langages principaux						ecn
<i>Le patrimoine et ses sources</i>						ecn	<i>Le patrimoine et ses sources</i>						ecn
UE 2 - Musicologie (Université)							UE 2 - Musicologie (Université)						
Musique dans le temps et dans l'espace		54	9	3	e		Histoire de la musique (Baroque/Classique)		54	6	2	e	
Musiques actuelles						ecn	Musique et société						ecn
UE 3 - Pratiques associées							UE 3 - Pratiques associées						
Pratiques d'ensemble							Pratiques d'ensemble						
<i>Atelier danse traditionnelle</i>						ecn	<i>Atelier danse traditionnelle</i>					ecn	2
<i>Ensemble musiques traditionnelles</i>							<i>Ensemble musiques traditionnelles</i>						
Matériaux musicaux		44	6	2			Matériaux musicaux		44	6	2		
<i>Problématiques actuelles</i>						ecn	<i>Problématiques actuelles</i>						ecn
<i>Styles, modalités, variation</i>							<i>Styles, modalités, variation</i>						
<i>Organologie</i>							<i>Organologie</i>						
UE 4 - Disciplines complémentaires							UE 4 - Disciplines complémentaires						
Éducation rythmique (danse traditionnelle)						ecn	Éducation rythmique (danse traditionnelle)						ecn
Initiation sonorisation		42	3	1		ecn	Session spécifique Musique traditionnelle : Bretagne, CFM, UPCP - Métive, etc.		54	6	2		ecn
Commentaire d'écoute (université)						ecn	Langue régionale						ecn
Sensibilisation aux métiers de la musique						ecn	Sensibilisation aux métiers de la musique						ecn
UE 5 - Outils transversaux (Université)							UE 5 - Outils transversaux (Université)						
Langues vivantes		36	3	1		ecn	Langues vivantes		18	3	1		ecn
Recherche documentaire						ecn							
UE 6 - Libre							UE 6 - Libre						
Projet, Pratique de la scène							Projet, Pratique de la scène		20	3	1		ecn

2e année

semestre 3		volume horaire de référence	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratiques principales		48	6	2		
Répertoires principaux <i>Répertoires principaux Musique traditionnelle Répétitions et prestations publiques</i>					ecn	2
Culture des répertoires principaux <i>Masterclasses Histoire et esthétique</i>					ecc	1
Langages principaux <i>Le patrimoine et ses sources</i>					ecn	1
UE 2 - Sociologie (Université)		54	6	2		
<i>Anthropologie : les fondamentaux (cm)</i>					e	
<i>Anthropologie : les fondamentaux (td)</i>					ecn	
UE 3 - Pratiques associées		44	6	2		
Pratiques d'ensemble <i>Atelier danse traditionnelle Ensemble musiques traditionnelles</i>					ecn	2
Matériaux musicaux <i>Problématiques actuelles Styles, modalités, variation Organologie</i>					ecn	1
UE 4 - Disciplines complémentaires		36	6	2		
Pratique corporelle					ecn	1
Sensibilisation aux métiers de la musique					ecn	1
UE 5 - Outils transversaux (Université)		36	3	1		
Langues vivantes					ecn	
<i>Langue régionale</i>					ecn	
UE 6 - Libre (Université)		20	3	1		
Enjeux de la musicologie (S5), direction de chœur, ensemble vocal, ou autre UE libre					ecn	

semestre 4		volume horaire de référence	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratiques principales		60	6	2		
Répertoires principaux <i>Répertoires principaux Musique traditionnelle Répétitions et prestations publiques</i>					ecn	
Culture des répertoires principaux <i>Masterclasses Histoire et esthétique</i>					ecn	
Langages principaux <i>Le patrimoine et ses sources</i>					ecn	
Évaluation intermédiaire					e	
UE 2 - Musicologie (Université)		54	6	2		
Histoire de la musique (Contemporain)					e	
<i>Ethnomusicologie</i>					ecn	
UE 3 - Pratiques associées		44	6	2		
Pratiques d'ensemble <i>Atelier danse traditionnelle Ensemble musiques traditionnelles</i>					ecn	2
Matériaux musicaux <i>Problématiques actuelles Styles, modalités, variation Organologie</i>					ecn	1
UE 4 - Disciplines complémentaires		36	6	2		
Options					ecn	1
<i>Propositions de cours selon les années Session spécifique Musique traditionnelle : Bretagne, CFMI, UPCP - Métiève, etc.</i>					ecn	2
UE 5 - Outils transversaux		36	3	1		
TIC : Enregistrement et montage (CESMD)					ecn	1
<i>Commentaire d'écoute ethno</i>					ecn	1
UE 6 - Libre (Université)		20	3	1		
<i>Sociologie, méthodologie disciplinaire, direction de chœur, ensemble vocal, Acoustique/organologie/acousmatique (S2) ou langue vivante, ou autre UE libre</i>					ecn	

3e année

semestre 5		volume horaire de référence	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratiques principales		39	6	2		
Répertoires principaux <i>Répertoires principaux Musique traditionnelle Répétitions et prestations publiques</i>					ecn	2
Culture des répertoires principaux <i>Masterclasses Histoire et esthétique</i>					ecc	1
UE 2 - Musicologie (Université)		60	6	2		
Histoire de la musique (Moyen-Âge)					e	
Analyse					ecn	
Lecture des répertoires					ecn	
UE 3 - Pratiques associées		44	6	2		
Pratiques d'ensemble <i>Atelier danse traditionnelle Ensemble musiques traditionnelles</i>					ecn	2
Matériaux musicaux <i>Problématiques actuelles Styles, modalités, variation Organologie</i>					ecn	1
UE 4 - Disciplines complémentaires		70	6	2		
Stage d'immersion professionnelle					ecn	1
UE 5 - Outils transversaux		24	3	1		
TIC - Finale (université)					ecn	1
Sensibilisation métiers : suivi et rapport de stage					ecn	1
UE 6 - Libre (Université)		20	3	1		
Enjeux de la musicologie (S5), ou direction de chœur, ou ensemble vocal, ou commentaire écoute L3, langue vivante, ou autre UE libre					ecn	

semestre 6		volume horaire de référence	ECTS / UE	coeff / UE	validation	coeff
UE 1 - Pratiques principales		48	6	2		
Répertoires principaux <i>Répertoires principaux Musique traditionnelle Répétitions et prestations publiques</i>					ecn	2
Culture des répertoires principaux <i>Masterclasses Histoire et esthétique</i>					ecc	1
Concert de fin d'études					e	
UE 2 - Musicologie (Université)		60	6	2		
Histoire de la musique (Renaissance/baroque)					e	
<i>Chanson francophone de tradition orale</i>					ecn	
Lecture des répertoires					ecn	
UE 3 - Pratiques associées		44	6	2		
Pratiques d'ensemble <i>Atelier danse traditionnelle Ensemble musiques traditionnelles</i>					ecn	2
Matériaux musicaux <i>Problématiques actuelles Styles, modalités, variation Organologie</i>					ecn	1
UE 4 - Disciplines complémentaires		36	6	2		
Options					ecn	1
<i>Propositions de cours selon les années Session spécifique Musique traditionnelle : Bretagne, CFMI, UPCP - Métiève, etc.</i>					ecn	2
UE 5 - Outils transversaux		24	6	2		
Mémoire ethnomusicologie					ecn	
<i>Cours sur le mémoire Suivi du mémoire</i>					ecn	

NOTES

- Musiques traditionnelles : certains semestres, les contenus des UE 1, 5 et 6 sont différents ; se reporter aux grilles de cours spécifiques
- Pour le détail des contenus, modalités et critères d'évaluation, se reporter au descriptif détaillé des UE, et au règlement des études
- Validation des cours : ecn = évaluation continue notée ; ecc = évaluation sur certificat de participation ; e = examen noté ;

UE "mixte" CESMD/Université, gérée par la scolarité CESMD

DIPLÔMES PRÉPARÉS

DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR PROFESSIONNEL DE MUSICIEN – DNSPM / LICENCE DE MUSIQUE

Le DNSPM est un diplôme de 1er cycle d'enseignement supérieur, validant des études spécialisées de musicien interprète. Le cursus menant au DNSPM est associé à un cursus universitaire menant à une licence de musique.

Ces deux diplômes sont délivrés par le pôle Aliénor et par l'Université de Poitiers. Ils ouvrent la possibilité d'une professionnalisation et/ou d'une poursuite d'études (Master d'interprète ou de musicologie), en France ou à l'étranger.

DNSPM / Licence, durée de référence des études : 6 semestres

DIPLÔME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE MUSIQUE – DE

Le diplôme d'état (DE) de professeur de musique est un diplôme professionnel qui permet d'enseigner dans les établissements publics, associatifs et privés.

Les étudiants poursuivant le cursus DNSPM/licence ont la possibilité de suivre conjointement une formation diplômante au DE à partir de la 2^e année, en fonction de leur profil à l'entrée dans la formation.

DNSPM / Licence + DE, durée de référence des études : 6 à 8 semestres

DE seul : voir l'onglet DE sur la page d'accueil

PARCOURS D'ÉTUDES PERSONNALISÉS

Les procédures de validation à l'entrée en formation permettent de tenir compte au mieux du passé artistique de chaque étudiant. Celui-ci peut donc bénéficier d'un enseignement adapté à ses compétences et connaissances.

Le projet de parcours de l'étudiant est défini durant la première année d'études. Il prend en compte les souhaits de l'étudiant, la validation des acquis antérieurs, les résultats au concours d'entrée, et le parcours global envisagé par l'étudiant : mobilité internationale, articulation avec la formation au diplôme d'État, poursuite d'études en Master (France ou étranger), professionnalisation directe...

Il peut amener l'étudiant à obtenir les différents diplômes visés en une durée variable.

PARCOURS COORDONNÉ :

Le pôle Aliénor met en place à la rentrée de septembre 2018 un parcours particulier permettant à des élèves de s'orienter, quel que soit leur instrument, vers une professionnalisation musicale complète en ce domaine. Le passage par le concours d'entrée du pôle Aliénor est nécessaire pour suivre ce parcours et les conditions pour s'y présenter sont d'être majeur de moins de 26 ans (sauf exception) et d'avoir une expérience de qualité dans ce domaine (parcours spécialisé, stages, UE libre, masterclasse, pratique en amateur poussée etc... appréciés sur dossier). Ce parcours se déroule en 5 à 6 années et permet d'obtenir 4 diplômes différents. Hormis les deux diplômes cités plus haut, le partenariat avec le conservatoire de Grand Poitiers permet l'obtention d'une équivalence avec une fin de cycle spécialisé de conservatoire d'une part. D'autre part, en partenariat avec l'Université et le CFMI de Poitiers, il permet d'obtenir aussi la licence de musicologie et le DUMI.

Les différentes formations associées à ces certifications offrent ainsi aux étudiants poursuivant ces études une diversité d'approche de leur métier de musicien souvent appréciée des employeurs. Cette nouvelle proposition de formations complémentaires doit donc conduire à obtenir plus de compétence pour accéder aux métiers du musicien traditionnel. Les inscriptions au concours se font de façon habituelle au même titre que DNSPM-Licence-DE de musique traditionnelle.

DIMENSION INTERNATIONALE

Titulaire de la Charte Erasmus depuis 2010, et membre de l'association européenne des conservatoires (AEC) le pôle Aliénor vous offre la possibilité d'effectuer un ou deux semestres au sein d'un établissement partenaire dans le cadre du programme Erasmus +. Effectuer une partie de votre cursus à l'étranger, c'est mettre de nombreux atouts de votre côté :

- Découvrir de nouvelles cultures, d'autres manières d'envisager la musique, son enseignement, ses métiers ;
- Perfectionner votre niveau de langue étrangère ;
- Valoriser votre curriculum vitæ pour votre insertion professionnelle ;
- Faire des rencontres, constituer un réseau professionnel.

Tout étudiant inscrit dans la formation DNSPM / Licence peut solliciter une période d'étude à l'étranger. Grâce au système de transfert de crédits ECTS (*european credit transfer system*), les études accomplies à l'étranger sont validées dans le cursus académique de l'établissement de rattachement.